

Les conditions :

- Avoir soutenu entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015 ;
- La mention « Très honorable avec les Félicitations » est un critère obligatoire ;
- La somme sera versée après l'engagement écrit d'un éditeur ;
- Les thèses seront examinées par plusieurs experts, qui ne doivent pas avoir fait partie du jury de soutenance du candidat ;
- Les dossiers complets doivent parvenir à l'École Doctorale pour le 8 juillet 2016 pour une publication des résultats fin septembre (la date sera précisée ultérieurement).

Le docteur constituera un dossier qui comprendra les pièces suivantes :

- Rapport de soutenance ;
- CV incluant les principaux travaux de recherches ;
- Une lettre de motivation ;
- Un exemplaire de la thèse (qui sera restitué) ;
- Un résumé de la thèse de 5000 caractères environ.

Contact : Carole CALANDRE

carole.calandre@univ-lille3.fr

☎ 03.20.41.62.12.